

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

**Band:** 43 (1993)

**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Cent ans de police politique en Suisse (1889-1989) [Hans Ulrich Jost et al.]

**Autor:** Jeanneret, Pierre

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

rigide, qui les confine à l'intérieur de leur rôle de mère et d'épouse, devient un moyen de légitimer et d'appuyer des revendications en vue d'une reconnaissance en dehors de la sphère privée (cf. la contribution d'E. Varikas consacrée aux institutrices en Grèce au XIX<sup>e</sup> siècle). De cette manière, la trajectoire émancipatrice des femmes se construit sur un renversement de la logique d'enfermement développée par la société bourgeoise. A mesure que se radicalisent les conflits de classes, l'adhésion aux énoncés qui définissent leur exclusion se présente de plus en plus comme le moyen privilégié de s'assurer une identité sociale, marquant par là l'option prise par les associations de femmes, en Suisse notamment, en faveur de l'ordre établi.

*Diana Le Dinh, Lausanne*

Hans Ulrich Jost, Marc Vuilleumier et al.: **Cent ans de police politique en Suisse (1889–1989)**. Lausanne, Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier / Editions d'en bas, 1992. 206 p.

Il s'agit là des Actes du colloque organisé par l'AEHMO le 2 novembre 1991, suite à l'«affaire Kopp» et au «scandale des fiches».

Certaines contributions ne concernent pas la police politique *stricto sensu* mais – comme celle d'H. U. Jost – le quadrillage du mouvement ouvrier et socialiste par la bourgeoisie et la mentalité répressive constituant le cadre dans lequel celle-ci a pu se développer. L'auteur recense un certain nombre de méthodes visant à intimider, contenir ou briser les mouvements revendicatifs ou déviants («guillotine sèche», listes noires, procès, etc.). Particulièrement intéressantes sont les pages consacrées à la criminalisation de la grève, largement intériorisée par les travailleurs suisses eux-mêmes.

Le texte de Marc Vuilleumier évoque la genèse et les débuts de la police politique en Suisse (1889–1914). Il démontre de façon convaincante que l'origine du Ministère public fédéral est moins à chercher dans la lutte contre les «anarchistes» (ce terme ayant par ailleurs donné naissance à un véritable fantasme!) que dans les lois anti-socialistes bismarckien. Au-delà ce de rappel historique, Vuilleumier s'interroge sur la valeur pour l'historien des sources policières et sur leur degré de fiabilité.

Six autres contributions sont autant d'illustrations précises, au niveau local (Genève, Vaud), d'une politique de surveillance, de fichage et de délation. Préventive, l'action policière doit être relayée par des groupements civiques de défenseurs de l'ordre et des valeurs «saines» du pays. Certains d'entre eux, comme l'*Association patriotique vaudoise*, s'aventurent dangereusement aux frontières mouvantes du frontisme et des Ligues... Sur la base des centaines de fiches envoyées au Comité «Pour une Suisse sans police fouineuse», le militant d'extrême-gauche Charles-André Udry se livre à un inventaire, sinon exhaustif du moins fort complet, des partis, organisations et mouvements qui retinrent – ou plutôt fixèrent de façon quasi obsessionnelle – l'attention des polices fédérales et cantonales. Il livre enfin une grille de lecture permettant au citoyen de décrypter sa fiche.

Des convergences surgissent de tous ces travaux: collaboration avec les polices étrangères; collusion entre employeurs, polices, associations civiques bourgeoises et entreprises privées de délation (ainsi du fameux «bureau Chantre» acharné, à l'époque de la guerre froide, à débusquer membres et sympathisants du Parti du Travail). Un paradoxe aussi: sans doute la «révélation» des fiches et dossiers a-t-elle porté un coup fatal au mythe d'une démocratie helvétique idéale; mais en

même temps, la tradition démocratique et fédéraliste profondément intégrée dans ce pays continue de provoquer la méfiance de l'opinion publique envers le concept même de police politique, *a fortiori* d'un organisme centralisé.

Bien qu'il faille garder raison et mesure – les pratiques inquisitoriales helvétiques n'eurent pas sur la vie des citoyens les mêmes effets que celles de la Stasi! – ce livre d'histoire engagée, voire militante dévoile des attitudes et actes parfois dignes d'un Etat policier. En cela il nous paraît, au nom même des valeurs démocratiques «bourgeoises» et libérales bafouées par les ficheurs, qu'il fait œuvre de salubrité publique.

*Pierre Jeanneret, Lausanne*

**Hans Ulrich Jost: Les avant-gardes réactionnaires. La naissance de la nouvelle droite en Suisse 1890–1914.** Lausanne, Editions d'en bas, 1992. 186 p.

L'essai n'est pas un genre très prisé par les historiens suisses qui, prudents, préfèrent connaître à fond un petit secteur de la réalité plutôt que de tenter une esquisse d'ensemble. Hans Ulrich Jost a pris le risque, un risque important étant donné le manque d'études sur la période et la problématique retenue. Or le résultat est plutôt convaincant.

Sa thèse? Le tournant du siècle voit apparaître une droite nouvelle en Suisse que l'on peut caractériser en quelques points: un discours mêlant des notions modernes et technocratiques à des références conservatrices et réactionnaires, la création d'organisations qui refusent d'être assimilées à des partis politiques classiques, le dédoublement ou le remplacement du discours politique rationnel par un discours culturel et artistique qui se veut contestataire et frondeur mais qui en même temps priviliege les références floues à une Suisse mythique...

La démonstration n'est pas linéaire, d'autant qu'avant 1914, cette nouvelle droite reste hétérogène, dispersée, «comme autant de petites taches d'encre fraîche distribuées presque au hasard sur la carte de la Suisse» mais qui vont peu à peu s'étendre et se rejoindre au cours des années trente. L'auteur tente de mettre en relation des éléments épars, de leur donner un sens en les réunissant dans un schéma explicatif global. Il rapproche ainsi la création d'une garde civique à Berne, celle de la Fédération vaudoise des entrepreneurs ou encore celle du Fortschrittliche Bürgerpartei à Bâle pour en conclure à une nouvelle manière de s'insérer dans le jeu politique. Ou encore, examinant les postures publiques adoptées par Gonzague de Reynold, Caspar Decurtins, Ulrich Dürrenmatt, Georges de Montenach, Ernst Feigenwinter et d'autres, il s'interroge sur l'émergence d'un nouvel intellectuel, au style particulier, réactionnaire et moderniste à la fois, dont «la force de conviction réside dans la puissance d'une parole incisive et dans l'énergie du geste émotif».

Emporté par son élan et par sa passion, Jost donne parfois dans des simplifications qui peuvent irriter. Peut-être est-ce la loi du genre... On regrettera tout de même certains à-peu-près: peut-on vraiment dire qu'en Suisse romande, «l'antisozialisme est tellement évident qu'il ne fait même plus l'objet d'un discours explicite», alors que, pour ne prendre que cet exemple, entre 1900 et 1914, la *Gazette de Lausanne* consacre annuellement une bonne dizaine d'éditoriaux à réfuter les théories socialistes et à dénoncer les «malfaiteurs» anarchistes et syndicalistes? Ou quelques procès d'intention: faut-il citer, à propos de Godet, le témoignage éminemment peu fiable du maurassien Eddy Bauer sans s'interroger sur la validité de ce jugement que démentent du reste les écrits de Godet lui-même? Ou encore l'une